



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 66897

## Texte de la question

M. André Aschieri souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la possibilité de créer une spécialité droit pour les filières ES au baccalauréat. En effet, il est important dans une démocratie de permettre une meilleure compréhension du système judiciaire. De plus, les disciplines juridiques sont les seules à être totalement absentes des filières générales de l'enseignement, alors qu'elles constituent une filière universitaire. L'orientation post-bac vers cette filière serait ainsi meilleure si les lycéens étaient à même de choisir en connaissance de cause. Il souhaiterait donc savoir si cette mesure peut être envisagée.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66897

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 octobre 2001, page 5718